CSTB
le futur en construction

Direction Sécurité, Structures et Feu
Division Etudes et Essais Feu

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/1959 modifié)

N° RA26-0040

Valable 5 ans à compter du 23 janvier 2026

Matériau présenté par : BAILLINDUSTRIE
2 avenue Jacques Vaucanson
66600 RIVESALTES
FRANCE

Marque commerciale : Gaine isolée fibre de polyester (GAI/FP)

Description sommaire :

Complexe souple pour gaine de ventilation avec isolant constitué comme suit (de l'intérieur vers l'extérieur) :

- Une paroi intérieure non perforée constituée de films polyester d'épaisseur 15 µm contrecollés entre des feuilles minces d'aluminium d'épaisseur 7 µm.
- Un isolant en fibre polyester blanc d'épaisseur nominale 25 mm et de masse surfacique 250 g/m² ou d'épaisseur 50 mm et de masse surfacique 400 g/m².
- Une paroi extérieure non perforée constituée de films polyester d'épaisseur 15 µm contrecollés entre des feuilles minces d'aluminium d'épaisseur 7 µm.

Masse surfacique nominale des parois (sans spirale) : 40 ± 2 g/m².
Epaisseur nominale des parois (sans spirale) : 25 µm.
Masse surfacique nominale totale : 330 ou 480 g/m².
Epaisseur nominale totale : 25,05 ou 50,05 mm.

Nature de l'essai : Essai par rayonnement (avec joint simulé)
Essai de persistance de flamme
Essai pour matériaux thermofusibles : essai de goutte

Classement : **M1**

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée à priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° DSSF-25-00060205 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 17 février 2026

Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium pour le compte de Clotilde ETIEMVRE (clotilde.etiemvre@cstb.fr)
Date : 17/02/2026 14:32:10
Signé avec le mot de passe à usage unique envoyé par email : 735381

La Référente Technique
Etudes et Essais Feu

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2
Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr
MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS